



12^e Grand Prix de l'Environnement[®] des villes d'Ile de France

FICHE COMMUNICATION 2008

Rungis, est une petite ville de 5 700 habitants, ceinturée par les autoroutes A6, A106 et A86, le Marché d'intérêt National et l'aéroport d'Orly. La zone hôtelière Delta, le MIN et la SILIC, zone d'emplois dense occupent plus des deux tiers de la superficie de la commune.

Rungis est une ville « atypique » du Val de Marne à 7 kilomètres de Paris, 10 minutes de la Porte d'Italie en voiture. En effet, la première fois que l'on vient à Rungis, plusieurs choses surprennent : la propreté de ses rues, le nombre de massifs fleuris et de parcs mis en valeur, la qualité des matériaux et mobiliers urbains mis en place, et surtout l'architecture de ses constructions, à taille humaine, toujours à proximité de parcs ou jardins.

Rungis est une ville, où il fait bon vivre, c'est pourquoi elle travaille en permanence au maintien de son cadre de vie et cela bien sûr en s'inscrivant dans des démarches environnementales.

A ce titre, la Ville a opéré plusieurs aménagements et développé de nombreuses actions sans rien laisser au hasard :

Une vitesse limitée pour les automobilistes et la volonté d'une diminution de la circulation en ville :

- Le bureau d'études Kinergos Conseil, a été retenu en 2006 par la ville afin de réaliser un audit des pratiques rungissoises en matière de déplacements, de définir une échelle viable de la zone 30 et d'établir les schémas d'aménagements. La ville étant sillonnée par 2 km de promenades desservant les différents quartiers, les habitants pratiquent beaucoup la promenade à pied ou le vélo pour se déplacer. Cependant, Rungis est une ville de transit pour les habitants des communes voisines ne voulant pas emprunter les autoroutes (A6 et A86) saturées.

Au terme de cet audit, l'échelle de Rungis Ville, a été choisie dans son intégralité pour créer la zone 30. Le bureau d'études a préconisé la création de 50 aménagements (plateaux surélevés, pincements de chaussée, ronds-points franchissables...) selon les critères de visibilité, de géométrie des voiries et d'environnement servant de « piqûres de rappel » à l'automobiliste. **Le passage de la ville en zone 30** a eu lieu le 10 avril 2007. Cela se traduit, dès les cinq entrées de la ville, par des plateaux surélevés d'une couleur de revêtement différent.

Aujourd'hui, la ville répond à la volonté de faire cohabiter automobilistes et cyclistes dans les rues de Rungis déjà étroites. En effet, la partage de la voirie avec les modes dits doux a permis de ne pas construire de pistes cyclables. Ainsi, l'espace public limité est utilisé avec un maximum d'efficacité, puisque voitures et vélos se partagent les voies en toute sécurité.

A ce jour, 30 aménagements restent à créer. La commission Travaux hiérarchise les priorités afin de les planifier grâce à un programme pluriannuel. Le montant total estimé des travaux est de deux millions d'euros.

- **La création d'une ligne de « bus à pied »** pour mener les enfants à l'école. Il a tout d'un ramassage scolaire : une ligne, des arrêts, un terminus, un pilote et des passagers, mais pas de moteur. A tour de rôle, des animateurs et des parents volontaires conduisent à pied un groupe d'enfants vers l'école tout en marquant des arrêts sur le trajet pour récupérer d'autres enfants qui rejoignent le convoi. Sa création est prévue pour octobre 2008 et s'adresse aux enfants des écoles élémentaires. Son extension aux classes des écoles maternelles sera fonction du succès des premières lignes mises en place. Ce nouveau mode de transport « doux » s'inscrit dans une démarche éducative et pédagogique de la Ville, et se présente réellement comme une alternative à la voiture.

La volonté de faire participer l'intégralité des administrés à la vie locale ...

Parce que l'on n'est pas sensible aux mêmes sujets à 10 ans et à 60 ans, la Ville a souhaité traiter certaines questions locales par tranche d'âge. Ainsi, a-t-elle créé un Conseil Municipal des Enfants en 2004, et forte du succès et des nombreuses réalisations du CME, Rungis a décidé la création d'un Conseil local des Jeunes réservé aux 14-17 ans dès l'automne 2008 et souhaite la mise en place d'un Conseil des Sages pour

...et de les sensibiliser à la préservation de l'environnement ...

- En leur offrant une journée de l'environnement avec des stands d'information, des spectacles, la découverte de gestes simples et quotidiens, des discussions avec des partenaires tels le SIEVD (Syndicat Intercommunal d'Exploitation et de Valorisation des Déchets de Rungis) ou l'ADEME.

- Par la vente de composteurs et récupérateurs d'eau pluviales financée par la Ville à hauteur de 50%, relancée cette année. D'ailleurs, à ce jour, 1/3 des pavillons rungissois sont dotés de récupérateurs d'eau et 15% de composteurs.

- Par le recrutement à l'automne 2008 d'un ambassadeur de tri, qui aura pour mission de rencontrer les entreprises pour les assister dans leurs démarches environnementales. Il aura aussi la charge de toutes les missions afférentes à la propreté, une mission transversale dans les services pour les aider dans leur collecte de l'information dans ces domaines, mais aussi un rôle de pédagogue envers les jeunes Rungissois.

Une sensibilisation qui s'applique aussi à tous les services puisque l'ambassadeur de tri sera aussi chargé de concevoir, réaliser, mettre en place et surtout faire appliquer une charte d'éco-responsabilité à destination de tous les services de la Ville.

...pour leur offrir le meilleur cadre de vie possible ...

- Par l'aménagement de l'espace urbain : avec la volonté de créer un espace de vie et de détente pour tous ses habitants et de leur faire redécouvrir la nature, Rungis a complètement réaménagé un espace boisé (parcouru de 2 km de promenades) formé par la Colline Cacao, le Parc de la Couture et les berges du ru de Rungis.

- Par la construction d'une crèche centrale qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche de Haute Qualité Environnementale. L'architecte a choisi de réaliser un bâtiment bas et végétalisé pour prendre en compte le tissu existant très divers et très vert. Il est fait de patios fermés qui protègent les enfants, évitent que leurs

bruits ne viennent gêner les riverains et apportent lumière, calme et espaces verts à chaque unité de vie. Pour créer des « poumons verts » à l'établissement, trois surfaces de toiture sont végétalisées. L'eau de pluie des toits qui ne s'est pas évaporée, notamment après avoir été retenue par les toits végétalisés, est stockée dans une cuve au niveau de la placette. Elle alimentera les robinets d'arrosage (sécurisés) qui équipent chaque surface des jardins. Les plantes choisies seront non toxiques et non allergènes et leur besoin en eau faible. 32.5 m² de capteurs solaires plans sont tournés vers le plein sud et permettent de préchauffer l'eau chaude sanitaire nécessaire aux crèches et au logement.



- Par l'installation de récupérateurs des eaux de toiture : des cuves de rétention vont être enterrées sous les parkings du complexe sportif de la commune et des bornes de puisage permettront de nettoyer les voiries et placettes. En outre, les agents des espaces verts utiliseront cette borne pour alimenter leur citerne nécessaire à l'arrosage des jardinières et massifs fleuris dépourvus d'arrosage automatique. Les besoins mensuels sont estimés à 288m³, les travaux seront réalisés en 2009 et l'économie annuelle engendrée par cette opération représenterait 13 000 euros.

- Par le remplacement de chaque véhicule du parc automobile de la Ville le nécessitant, par un véhicule propre. A ce titre, en octobre 2007 le Centre technique municipal s'est doté d'une borne au Gaz Naturel de Ville (GNV). Deux véhicules fonctionnent actuellement avec cette énergie. Pour l'année 2008, 2 véhicules au GNV ont été achetés pour le suivi des collectes des ordures ménagères et pour le Service Bâtiment. La Ville a aussi prévu de remplacer un mini bus par un véhicule propre au GPL qui servira aux associations Rungissoises.

... et faire de Rungis LA ville où il fait bon vivre.

